

Le mardi 15 septembre 2009, la DGAC a de nouveau convoqué un CHSCT extraordinaire pour la grippe A (H1N1)

La réunion était conduite par Monsieur Planchon assisté du Médecin Chef, le Dr Monchalain qui a fait un exposé intéressant sur l'origine de cette grippe et ses éventuelles conséquences. De plus, ce CHSCT a également permis de faire un point sur l'organisation du plan de continuité d'activité en cas de pandémie.

Entre autres, nous avons débattu sur les sujets suivants :

Espace réseau : Ouverture du réseau espace santé. Depuis quelques mois, tous les agents de la DGAC peuvent consulter le réseau espace santé. Le site recense les différentes notes et circulaires en application ainsi que des vidéos de prévention. Des flashes info seront régulièrement mis à jour sur le réseau. Des fiches pratiques sur les mesures d'hygiène en cas de missions à l'extérieure seront disponibles prochainement ainsi que des conseils sur les postes de travail communs (salles de contrôle, services d'exploitation). http://hygiene-securite.aviation/article.php3?id_article=60

Exposé du Dr Monchalain : La grippe A (H1N1) est très contagieuse et se propage donc rapidement. Des vaccins devraient être disponibles prochainement. Cependant, elle informe que les services médicaux de la DGAC n'effectueront pas les injections aux agents car ce sont des centres de soins spécifiques qui seront chargés de cette mission. En réponse à notre question face aux divergences d'opinion du corps médical sur l'innocuité de ce vaccin, c'est la réponse du normand qui nous a été donnée à savoir ni pour ni contre, c'est à chacun de décider personnellement. Par contre, elle nous annonce que prochainement seront effectués les vaccinations pour la grippe saisonnière comme chaque année.

Elle nous communique que 7 agents de l'aviation civile ont présenté des symptômes de la grippe A (H1N1) cas probables ou avérés et nous précise que la pandémie ne sera pas systématiquement nationale mais peut-être limitée à quelques régions.

Les différentes mesures d'hygiène : Les nouveaux masques sont en cours d'acheminement et seront mis à disposition dans les services. La CGT a demandé ce qu'il allait advenir des masques déjà en stock et périmés (péremption fin 2007) : on nous a répondu qu'ils doivent être gardés impérativement dans les services sans utilisation pour le moment.

Le Dr Monchalain a particulièrement insisté sur l'hygiène des mains : lavage des mains aussi souvent que nécessaire avec du savon liquide.

Des lingettes devront être disponibles pour désinfecter les ordinateurs, les postes de travail, les téléphones.....

Covoiturage : Le sous-directeur nous informe que l'administration souhaite faciliter, pendant cette période, la mise en place du système de covoiturage. Il rappelle qu'il est important d'avoir une assurance pour le trajet domicile travail.

Ainsi, en cas de pandémie, et compte tenu des recommandations gouvernementales, un accident qui surviendrait lors d'un covoiturage serait reconnu comme accident de trajet même si ce trajet n'est pas le plus direct.

Télétravail : Des mesures seront prises pour certains agents afin de faciliter l'accès de leur messagerie à leur domicile et permettre ainsi un travail à distance.

PCA plan continuité d'activité : Il existe deux PCA : interne concernant les services de l'aviation civile et externe pour les prestataires extérieurs. A ce jour, la plupart des services ont établi leurs PCA. Par contre, les PCA externes sont en cours d'acheminement.

Garde d'enfants : Le sous-directeur rappelle la circulaire du ministre en date du 26 août 2009 concernant la gestion des ressources humaines dans la Fonction Publique en cas de pandémie.

Les organisations syndicales s'interrogent sur la prise en charge des absences liées aux fermetures d'école par exemple : comme le précise la circulaire, à situations exceptionnelles, mesures exceptionnelles.....

Le représentant USAC CGT
Carlo SOTGIU